Juillet
Août
2015
N°6

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – Aménagement des rues de la République et Saint Médard

Le Maire informe, qu'il est nécessaire pour la bonne exécution du projet des travaux de voirie rue de la République et rue Saint Médard, de désigner un maître d'œuvre.

Après consultation de plusieurs bureaux d'études, le Maire soumet au Conseil Municipal, la proposition d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 16 juillet 2015, à 18h30.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de voirie à BETA INGENIERIE, 10 rue Achille Gibon, 02410 SAINT GOBAIN, pour un montant de 9 337,50 € Hors Taxe.

ADOPTÉ : à l'unanimité, 16 voix POUR.

Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales 2015

En raison du report de la date des élections régionales de mars 2015 à décembre 2015, le législateur prévoit la mise en place d'une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale de Pontfaverger-M, et si vous souhaitez voter aux élections de décembre 2015, vous pouvez venir vous inscrire en mairie jusqu'au 30 septembre 2015.

Au-delà de cette date et pour les inscriptions déposées du 1er octobre 2015 au 31 décembre 2015, la procédure redevient traditionnelle et vous ne pourrez voter qu'à partir des élections de 2016.

Ceci ne concerne pas les jeunes atteignant 18 ans avant les élections de décembre et qui ont été recensés à Pontfaverger-M. Ils bénéficieront d'une inscription d'office et seront avertis par courrier.

Navette vers un supermarché

L'ouverture de l'Intermarché est prévue pour début novembre. Le 8 à 8 fermera ses portes courant septembre pour raison de retraite, si aucun repreneur ne se manifeste.

Afin de vous permettre de faire vos courses jusque début novembre, la municipalité envisage la mise en place d'une navette.

Faites-vous connaître en Mairie afin que nous puissions recenser le nombre de personnes intéressées et que nous puissions mettre les moyens nécessaires en place.

Présents au conseil municipal :

- AUFFRAY Nathalie
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CHABAUD Mélanie
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- DEFFERRARD Marcel
- DELAVACQUERIE Nathalie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- GOUYON Nathalie
- LECLERC Manuel
- LETINOIS Fanny

Absents excusés :

- BESSON Dominique
- FORTIER Éric (Pouvoir transmis)
- LUBIATO Mikaël
- SEVERS Olivier
- SIMONNET Marina (Pouvoir transmis)

Conseil Municipal du 16 juillet 2015 :

- Attribution de marché de maitrise d'œuvre
- Inscription sur les listes électorales
- Navette vers un supermarché
- Cérémonie du 14 juillet 2015

Vie Locale

- Inscription cantine et TAP
- Eau potable
- Don du sang
- 13 juillet et feu d'artifice
- Sécurité routière
- Hygiène des trottoirs
- La boule ferrée
- L'île-ô-câlins
- Bibliothèque
- Forum des associations
- Villages fleuris

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fête nationale

Au cours de la cérémonie du 14 juillet, Monsieur le Maire, a tenu à mettre à l'honneur deux habitants qui se sont investis pour votre village.

Le Maire a évoqué le dévouement et la disponibilité
dont ils ont fait preuve.

Il a honoré un pompier de son équipe, le sapeur Jean-Pierre BERTHAUME et lui a remis une médaille d'argent pour 25 ans de service.

Mme ZANON Anne-Marie a été remerciée pour ses nombreuses années de travail au sein de la commune de Pontfaverger-M, notamment auprès de nos enfants (cantine, bus, accompagnement scolaire, …).

VIE LOCALE

Inscriptions Cantine
et Temps d'Activités Périscolaires

Vous pouvez retirer **les dossiers d'inscriptions cantine** pour l'année 2015/2016 et les règlements intérieurs au 1 rue de la République à Pontfaverger-M (ancienne Poste, nouveau bureau de la CCRS) ou en le téléchargeant sur le site :

www.cc-rs.fr.

Vous pouvez également en faire la demande par mail à :

ccrsresto@gmail.com

Le retour des dossiers se fait au bureau de la CCRS.

Vous pouvez retirer **les dossiers d'inscriptions TAP** pour l'année 2015/2016 au bureau de la CCRS à Pontfaverger-M ou en le téléchargeant sur le site :

www.cc-rs.fr.

Les dossiers d'inscriptions peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la CCRS ou dans les boîtes aux lettres prévues à cette effet à l'entrée des écoles maternelle ou élémentaire de Pontfaverger-M **jusqu'au 21/08/2015.** (attention plusieurs pièces sont à fournir dont une attestation d'assurance responsabilité civile et un certificat médical de pratique sportive).

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu le 24/08/2015 de 16h à 19h30, place de la Mairie.

Analyses d'Eau du 24 juin 2015

L'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur.

Cependant la concentration de Chlore résiduel est supérieure à la moyenne et elle doit être prochainement corrigée.
Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie.

L'eau est propre à la consommation.

Soirée du 13 juillet et Feu d'artifice

Presque 200 personnes s'étaient données rendez-vous sur le parking de la Salle des Fêtes autour des barbecues des Pompiers. Chacun a pu apprécier le cochon à la broche et les autres plats proposés pour ensuite participer à la retraite aux flambeaux.

Bel accueil pour la troupe « Les Boules de Feu » qui, avec sa musique festive, nous a accompagné dans les rues du village. Le cortège guidé par les Majorettes et éclairé par les flambeaux des enfants, est revenu à son point de départ.

Applaudissements fournis pour le spectacle du feu d'artifice qui a embrasé le ciel. La soirée s'est poursuivie par le traditionnel bal qui, grâce à une météo agréable, s'est terminé tard dans la nuit ou tôt le matin…

Les caniveaux sont en cours de nettoyage par les cantonniers du village.
La propreté et l'hygiène des trottoirs sont de la responsabilité des habitants été comme hiver.
Merci pour votre participation au maintien de la beauté de nos rues.

Des excès de vitesse fréquents sont constatés dans le village.

Notamment dans le quartier Barbilly, qui est trop souvent le lieu d'une circulation excessive et dangereuse.

En cette période de vacances, nos enfants et d'autres passants profitent du beau temps et de l'extérieur.

Pour eux, pour vous, pour nous… Merci d'être vigilants et de préserver la sécurité de notre village.

La Boule Ferrée de Pontfaverger

Nous félicitons la Boule Ferrée de Pontfaverger pour son beau parcours aux Championnats de France Quadrettes de 4ème division.
BERTRAND Eddie, JUBREAUX Roland, JUROVICH Michel, LEGRAND Philippe et LIBERT Hervé ont fini en milieu de tableau parmi les 256 équipes présentes. Notre village a été bien représenté.

L'île-ô-Câlins

La Micro-crèche de Pontfaverger dispose de places disponibles. Si vous souhaitez faire garder votre enfant de manière occasionnelle ou forfaitaire, n'hésitez pas à les contacter au **03 26 07 94 29.**

VACANCES D'ÉTÉ…

Quelle chance !

LA BIBLIOTHÈQUE
SERA OUVERTE TOUT L'ÉTÉ

Horaires habituels
du 10 au 22 août

Semaine du 24 au 30 août
Ouverture seulement
Mercredi et samedi

BONNES VACANCES A TOUS

Concours Villages Fleuris

Inscrite au concours des villages fleuris, la commune Pontfaverger-M. a reçu, le 9 juillet dernier, les membres du jury départemental.
Nous remercions les habitants sollicités pour leur investissement et leur réactivité en raison

Maison avec grand jardin - 6 rue de Moscou

Façade de maison –3 rue Montpillière

Maison avec petit jardin
29 rue de Nauroy

des courts délais imposés par le rendez-vous.
Quatre adresses ont été présentées afin de respecter les quatre catégories demandées.
Le jury a fait un tour du village, et a observé avec attention les jardins et/ou habitations de Mme et M. HENRAS, rue de Moscou, de Mme GUENARD, rue Montpillière, de Mme IBANEZ, rue St Médard, et de Mme WATTIER et Mr GIRAUD, rue de Nauroy.

Quant aux espaces verts du village, les membres de la Commission Fleurissement ont pu exposer au jury leurs projets d'aménagements et de plantations raisonnées.

Les conseils qui ont été donnés ne tarderont pas à être mis en œuvre pour nous permettre de présenter l'an prochain un fleurissement plus abouti et surtout encore plus fourni.
Nous attendons maintenant les résultats du concours et vous informerons au plus vite.

Cour de ferme—33 Rue Saint Médard